



**PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
TENUE LE 9 DÉCEMBRE À 19H00**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil Municipal, tenue le 9 décembre à 19h00, à la salle municipale, sise au 1028, rang de l'Église à Saint-Eugène.

Monsieur le Maire Gilles Beauregard préside l'Assemblée et les conseillers suivants sont présents:

Siège #2 Catherine Daudelin
Siège #3 Marie-Josée Déry
Siège #4 Albert Lacroix
Siège #5 Louiselle Trottier

Absent(s) : Siège #1 Marc-Antoine Leduc
Siège #6 Norman Heppell

Tous formants quorum.

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBÉE

Il est 19h07, Gilles Beauregard déclare l'assemblée ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour a été remis à chacun des membres du conseil.

Il est proposé par Marie-Josée Déry, appuyé par Louiselle Trottier et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en fermant le varia.

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBÉE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 Aucun

4. DÉPÔT DES RAPPORTS ET ADOPTION DES COMPTES

4.1 Aucun

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

5.1 Prévisions budgétaires pour l'année 2025 et du PTI

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE, INCENDIE ET CIVILE

6.1 Aucun

7. TRANSPORT

7.1 Aucun

8. HYGIÈNE DU MILIEU

8.1 Aucun

9. SANTÉ ET BIEN ÊTRE

9.1 Aucun



N° de résolution
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
TENUE LE 9 DÉCEMBRE À 19H00**

10. URBANISME

10.1 Aucun

11. LOISIRS ET CULTURE

11.1 Aucun

12. PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR LE BUDGET

13. CORRESPONDANCES

13.1 Aucun

14. VARIA

14.1 Aucun

15. LEVÉE DE L'ASSEMBÉE

ADOPTÉ

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

196-24

5.1 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2025 ET DU PTI

Suite à la présentation des prévisions budgétaires,

Il est proposé par Albert Lacroix, appuyé par Marie-Josée Déry et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les prévisions budgétaires pour l'année 2025.

ADOPTÉ

12. PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR LE BUDGET

Le maire invite les personnes présentes à la période de questions, aucune question n'est adressée au conseil.

197-24

15. LEVÉE DE L'ASSEMBÉE

Il est proposé par Catherine Daudelin, appuyé par Louiselle Trottier et résolu à l'unanimité des conseillers de lever l'assemblée. Il est 19h13.

Je, Gilles Beauregard, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal et renonce à mon droit de véto.

Gilles Beauregard
Maire

Marie-Eve Cholette
Directrice générale / greffière-trésorière